



**PROCÈS VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**AVALLON**  
**VENDREDI 14 OCTOBRE 2022**

**ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue du Président

Rapport moral du Président

Les entraînements et les compétitions

Rapport financier

Les cotisations

Les 10 km de l'Avallonnais

Election des membres du bureau

Questions diverses

Les membres du Conseil d'administration présents :

Danièle Bertlé, Séverine Perrin, Séverine Sureau, Pascal Vioux, Nicolas Cochefert, Xavier Lebreton, Florine Boutraa, et Anne Satin

Excusés : Sophie Terre et Guy Lesieur

Etaient également présents :

Solène Landried, Virginie Naulot, Véronique Dupey, Bérangère Guy, Fanny Villecourt, Marc Michel, Maxime Lebreton

Ouverture de l'assemblée générale de la section par le président, Xavier LEBRETON à 18H45

Le président remercie la présence de tous, et regrette le peu de personnes présentes à l'AG.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale ordinaire ne peut se poursuivre. Comme le prévoient les statuts et la convocation envoyée pour cette assemblée générale, une assemblée générale extraordinaire est ouverte avec l'accord des participants.

**Rapport moral du Président**

L'année sportive 2021-2022 a été exceptionnelle pour le club sur 4 points :

- Organisation de trois compétitions :
  - 10 km de l'Avallonnais le 3 octobre 2021,
  - Cross de Noël le 11 décembre 2021,
  - Cross départemental FFA le 9 janvier 2022,
- Qualification de 3 adultes du club au championnat de France des 10 km. Celui-ci se sont déroulés le 9 avril à Boulogne sur Mer
- Qualification d'une équipe YAC au championnat de France d'Ekiden. Celui-ci aura lieu le 6 novembre 2022 à Paris avec deux Avallonnais (Bérangère Guy et Christophe Castel), deux Florentinois et deux Migennois,
- La participation d'adultes du club aux interclubs du 22/05/2022 (Solène Landfried et Véronique Dupey).

C'était la première saison sportive complète, d'après Covid  
84 licenciés contre 86 en 2020-2021

- Des effectifs stables par rapport à la saison 2020-2021.

#### Détail des effectifs 2021-2022

EFFECTIF SAISON 2022			
Catégorie	Masculin	Féminin	Total
U7	0	0	0
U10	8	13	21
U12	3	9	12
U14	3	4	7
U16	1	6	7
U18	0	4	4
U20	0	0	0
U23	2	0	2
SENIOR	3	2	5
MASTER	11	15	26
			<b>10</b>
<b>Total Saison 2022 :</b>	31	53	84

En 2020-2021

EFFECTIF SAISON 2021			
Catégorie	Masculin	Féminin	Total
U7	0	0	0
U10	2	10	12
U12	3	13	16
U14	2	2	4
U16	3	6	9
U18	1	8	9
U20	0	1	1
U23	1	0	1
SENIOR	0	3	3
MASTER	13	18	31
			<b>10</b>
<b>Total Saison 2021 :</b>	25	61	86

et leurs évolutions par catégorie :

2021-2022 par rapport à 2020-2021	Evol. en NB	Evol en %
Jeunes (33 / 28)	+5	+18%
Ados (20 / 23)	-3	-13%
Adultes (31 / 35)	-4	-11%

Nous avons donc une répartition par tranches d'âge différentes des années précédentes dans la mesure où les écoles d'athlé et poussins sont cette fois les plus nombreux :

- EA Poussins = 39% (Contre 32% la saison dernière)
- Groupe Ados = 24% (Contre 27% la saison dernière)
- Running = 37% (Contre 41% la saison dernière)

et 63% de femmes avec 53 licences (Ce qui est très supérieur au niveau départemental, et même régional).

Nous avons déjà 80 licenciés cette année, avec 61% de femmes.

## **Entraînements et compétitions**

Les jours et horaires des entraînements n'ont pas été modifiés en cette saison 2021-2022

### **Les + jeunes (6 / 10 ans)**

Les séances ont lieu le mardi à 17H30 au stade Léon Laurent. Des séances ont été proposées au Gymnase de la rue des écoles pendant la période hivernale (Entre les vacances d'octobre et celles de février).

Ceux désirant participer à la saison des cross sont restés au stade toute l'année.

Animations jeunes : Nos jeunes ont pu participer à deux animations organisées par les clubs d'Arnay-le-Duc (Février) et Migennes (Juin).

Ce groupe était assidu aux entraînements, et présent en nombre sur les cross.

### **Le groupe PISTE**

Les entraînements ont eu lieu le mardi à 17H30 au stade Léon Laurent, en même temps que le groupe des jeunes.

En plus des cross hivernaux à Auxerre, Avallon (deux fois), Besançon (cross régional) et Charleville-Mézières (Inter-régionaux), le groupe a participé à 14 compétitions en salle (Hiver) ou sur piste :

- Saint Florentin (6 fois),
- Sens (2 fois dont le championnat départemental),
- Dijon (2 fois Régionaux en salle et sur piste),
- Vittel (Régionaux en salle),
- Macon (Régionaux),
- Vesoul (Régionaux),
- Epinal (Inter-régionaux).

Au championnat départemental, nos jeunes ont obtenu 7 premières places (Sprint, longueur et triple saut), 5 deuxièmes places et 6 troisièmes places. Soit 18 podiums !

3 benjamins (Erine, Sarah et Valentin ont fait les minimas pour les régionaux qui se sont déroulés à [Macon le 26 juin](#). Sarah et Valentin ont obtenu chacun une 3ème place (Sarah du concours Longueur / Valentin au 50m). Sur cette compétition, Valentin a battu deux records du club (Au 50m en 7'18, et à la longueur en 4m63), et Sarah le record à la longueur (4m41).

Les records du club sont accessibles [ici](#).

Aux régionaux, Julie Bailly a fait deux podiums : 3ème en salle au 60m (8'30) / 3ème sur piste en 200m (27'44)

Enfin, le club a participé aux interclubs en R2 avec le YAC au mois de mai.

## **Le groupe RUNNING (Adultes)**

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de 18 heures 15 à 20 heures au stade Léon Laurent, et sont animés par Pascal VIOUX. Des sorties hors stade ont souvent lieu les week-end en fonction des disponibilités et initiatives de chacun.

Pascal remercie les athlètes présents ce soir. Il rappelle qu'il apprécie d'avoir des retours sur les séances qu'il propose le mercredi, afin de les adapter en fonction des remarques de chacun (Exemple du test VAMEVAL organisé mercredi dernier, qui a nécessité beaucoup de préparation).

Il remercie les services de la ville pour le meilleur état général du stade (+ de désherbage, piste cendrée entretenue). Il a remarqué, lors du dernier entraînement, un défaut d'éclairage. Une partie de la piste n'était pas éclairée mercredi.

Pascal souhaite avoir un accès "officiel" aux terrains synthétiques le mercredi soir lorsque la piste cendrée est inutilisable (En cas de fortes pluies, ou en période de gel par exemple). Un courrier sera envoyé au service des sports à ce sujet.

Pascal demande s'il serait possible d'avoir accès à un gymnase le mercredi soir.

Guy Lesieur a suivi les résultats de tous les athlètes du club sur la saison 2021-2022 dans un tableau récapitulatif (Voir [tableau](#)).

Ce travail est fastidieux et, parfois, certaines participations lui échappent.

Il est rappelé l'importance à tous de prévenir de sa participation à une course ou n'importe quelle compétition, ou de donner le résultat sur le réseau Whatsapp (groupe running).

Certains proposent de mettre un fichier drive à disposition de tous, où chacun irait inscrire ses courses / compétitions. A définir par le bureau du club.

# Rapport financier

	RECETTES	DEPENSES
Licences Adhérents	7390.00	
Subventions <i>Avallon + Conseil Départ.</i>	2608.00	
Vente	1740.00	
CDA Récompenses Challenges	150.00	
CDA Remboursement s/ stages	486.50	
Sponsors	4 200.00	
Don	1108.24	
Organisation 10 km + Cross	1802.61	
Produits financiers	15.03	
Divers	755.00	

Licences FFA + ligue	5346.00
Affiliations	224.00
Achat matériel	690.63
Achat maillots et vêtements /revente	3810.05
Assurance RC local	360.67
Encadrement	924.00
Frais fonctionnement	89.71
Récompenses	280.00
Déplacements stage-compétitions	2936.94
Organisation 10 Km + Cross	3150.81
Don Ligue contre le cancer	200.00
Animation	307.88
Publicité	810.28
Frais financiers	37.00
Divers	675.00

<b>TOTAUX</b>	<b>20255.38</b>	<b>19842.97</b>
<b>BENEFICE</b>		<b>412.41</b>

**Soldes Trésorerie au 31.08.2022**

Compte courant CEB	3720.42
Livret A	8021.33
Caisse espèces	546.54
<b>TOTAL CREDITEUR</b>	<b>12288.29</b>

## **Les cotisations**

La Fédération Française d'Athlétisme a augmenté le coût des licences de 6 euros pour la saison 2022-2023. En contrepartie, les licenciés ont accès à athlé.tv, et à la version en ligne du magazine de la fédération.

Le coût des licences pour le club est désormais le suivant :

- 50 euros pour les licences Running
- 75 euros pour toutes les autres licences (Découverte / Compétition / Encadrement)

Le bureau a décidé de répercuter intégralement cette hausse sur le prix payé par nos licenciés :

- 91 euros pour les licences découvertes et Running
- 106 euros pour les licences Compétition.

## **Les 10 kilomètres de l'Avallonnais**

Séverine a annoncé son intention de ne plus organiser cet événement par manque de temps et d'envie. Lors de cette édition 2022, Séverine a accompli la plupart des tâches (Sponsors, podiums, bénévoles, ravitaillement).

En raison de la difficulté du parcours, de sa proximité de date avec les 10 kilomètres de l'AJA Marathon et du positionnement d'Avallon au sud du département, nous stagnons à 120 / 130 inscriptions. Même en ajoutant un 5 km en 2022, nous avons eu le même nombre d'inscrits qu'en 2021.

Un débat a été engagé, et d'autres formats de course ont été cités : Cross, course en côte contre la montre, corrida d'Halloween, course le même jour que les championnats de France de duathlon.

Pour le moment, aucune manifestation organisée par le club n'est inscrite au calendrier FFA 2023 des courses de l'Yonne. En plus du format, il faudra choisir une date dans un calendrier déjà chargé.

Lorsque le choix sera fait, il sera nécessaire de former une équipe où chacun aura une responsabilité précise.

## **Élection des membres du bureau**

Danièle Bertlé et Guy Lesieur ont présenté leur démission pour raisons personnelles. Nous sommes donc à la recherche d'un trésorier et d'une secrétaire.

Deux candidats se sont déclarés : Solène Landfried (Au poste de secrétaire) et Stéphane Ernoult (Au poste de trésorier).

Un vote à main levée a lieu, et les deux candidats sont élus à la majorité (Aucune abstention / pas de vote contre).

## Questions diverses

Nicolas Cochefert, élu aux sports à la ville d'Avallon nous présente l'état d'avancement des projets d'aménagement du stade Léon Laurent.

Le Conseil Municipal a repris l'étude réalisée en 2017. La version actualisée sera présentée en début d'année 2023 (validation du projet + financement).

Les travaux devraient avoir lieu en 2024 avec trois premiers objectifs :

- Drainage du terrain,
- Construction de la piste,
- Éclairage.

La réfection du terrain synthétique et des bâtiments, et l'aménagement du parking interviendront dans un deuxième temps.

Pascal demande que l'installation d'une sono soit prise en compte en même temps que la mise en place de l'éclairage.

Lors du dernier test VMA réalisé mercredi 12 octobre, la préparation a nécessité une heure 30 de travail (Mise en place des plots et de la sono sur la piste).

Virginie Naulot demande ce qu'apportera une piste en tartan, en remplacement de la piste cendrée. Pascal répond à Virginie en expliquant qu'une piste en tartan sera utilisable toute l'année dans les mêmes conditions (Il n'y aura plus les aléas météo qui rendent la piste inutilisable) et l'entretien sera facilité (Aujourd'hui, la piste peut être trop tassée, ou en manque de matière).

Pour éviter une mauvaise utilisation de la piste en dehors de nos heures d'entraînement, Séverine demande s'il est possible de mettre un panneau interdisant l'accès à la piste en cas de mauvais temps.

Nicolas Cochefert va se renseigner sur le règlement du stade.

Marc Michel demande ce qu'il en est de la prise en charge par le club du coût d'inscription à des courses. Il regrette que le club n'ait pas pris en charge l'inscription aux 10 km de l'Avallonnais (Comme c'était le cas les années précédentes).

Séverine rappelle ce qui a été décidé en réunion de bureau cette saison :

- Prise en charge des frais de déplacements + hôtels des athlètes qualifiés au championnat de France (10 km cette saison pour 3 athlètes et prochainement l'ekiden),
- Prime de 100 euros pour chaque qualifié à des "France",
- Participation du club à hauteur de 20 à 25% sur la boutique du club (Avec le partenaire Laffite).

Le bureau prend en compte la remarque de Marc, et va proposer des sorties groupées prises en charge par le club (Exemples des Ekiden d'Auxerre et de Magny Cours, qui sont des événements importants dans la vie du club).

Séverine rappelle qu'une convention a été signée avec l'Haltérophilie Club Avallonnais (HCA). Tous les licenciés du club intéressés pour faire du renforcement musculaire bénéficieront d'une réduction de 60 € (cotisation annuelle de 240 € au lieu de 300€).

Fin de la séance à 20 H 30